

École obligatoire : la rentrée scolaire

2017

Indication de lecture : toutes les
années scolaires sont indiquées
selon HarmoS (1 à 11)

Dossier de presse

Neuchâtel, le 10 août 2017




Contenu

Indications de lecture	2
1 Chiffres de la rentrée	3
1.1 Nombre d'élèves (sans les classes spéciales).....	3
1.2 Nombre de classes (sans les classes spéciales)	3
1.3 Nombre d'élèves par classe (sans les classes spéciales)	3
1.4 Groupes à niveaux.....	4
1.5 Enseignement spécialisé	5
1.6 Marché de l'emploi.....	5
2 Projets de la scolarité obligatoire.....	6
2.1 Conditions de travail du corps enseignant	6
2.2 Rénovation du cycle 3.....	7
2.3 Évaluation	9
2.3.1 Évaluation des apprentissages.....	9
2.3.2 Épreuves	10
2.4 Enseignement des langues	11
2.4.1 Français.21.....	11
2.4.2 PRIMA : expérience pilote d'enseignement de l'allemand par immersion précoce	11
2.5 Enseignement de la musique	12
2.5.1 Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	12
2.6 Enseignement spécialisé	14
2.7 Promotion des outils numériques	15
3 Innovations pédagogiques	17
3.1 Nouveaux moyens d'enseignement	17
4 Dates à retenir 2017-2018	19

Indications de lecture



Les informations précédées de ce symbole signalent une démarche visant à l'amélioration des conditions de travail du corps enseignant.

Les pages du Réseau pédagogique neuchâtelois (RPN.ch) mentionnées en lien dans ce document contiennent parfois des informations et/ou documents réservés aux professionnels. Ces ressources sont signalées par le symbole .

1 Chiffres de la rentrée

élèves	classes	enseignant-e-s
19'983	1'108	2'120 1477 EPT*

*EPT équivalent plein temps

1.1 Nombre d'élèves (sans les classes spéciales)

cycle 1	cycle 2	cycle 3
7'065	7'099	5'115

1.2 Nombre de classes (sans les classes spéciales)

cycle 1	cycle 2	cycle 3
393,4	381,1	264

1.3 Nombre d'élèves par classe (sans les classes spéciales)

cycle 1	cycle 2	cycle 3
17,2	18,6	19,4

Scolarité obligatoire
Neuchâtel

7 cercles
13 centres

Les effectifs sont relevés en date du 02.08.2017 ; ils sont provisoires. La statistique officielle se base sur les effectifs relevés au mois d'octobre de chaque année.

1.4 Groupes à niveaux

9^e année

Français	Mathématiques
41.5% (niv. 1)	41.1% (niv. 1)
58.5% (niv. 2)	58.9% (niv. 2)

10^e année

Français	Allemand
39.8% (niv. 1)	51.4% (niv. 1)
60.2% (niv. 2)	48.6% (niv. 2)

Mathématiques	Anglais
41.6% (niv. 1)	45.9% (niv. 1)
58.4% (niv. 2)	54.1% (niv. 2)

Sciences de la nature
45.1% (niv. 1)
54.9% (niv. 2)

11^e année

Français	Allemand
37.0% (niv. 1)	50.2% (niv. 1)
63.0% (niv. 2)	49.8% (niv. 2)

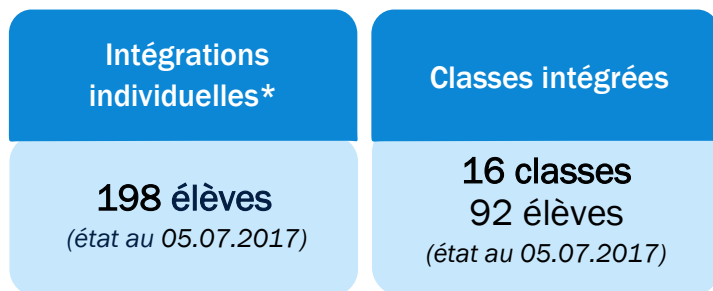
Mathématiques	Anglais
41.5% (niv. 1)	41.0% (niv. 1)
58.5% (niv. 2)	59.0% (niv. 2)

Sciences de la nature
39.1% (niv. 1)
60.9% (niv. 2)

En l'absence d'épreuves cantonales, les élèves dont les moyennes annuelles se situent entre 4.5 et 4.74 sont orientés dans les disciplines à niveaux sur les recommandations émises par le conseil de classe et l'avis des parents. Lorsqu'il y a divergence de point de vue, l'avis des parents est prépondérant.

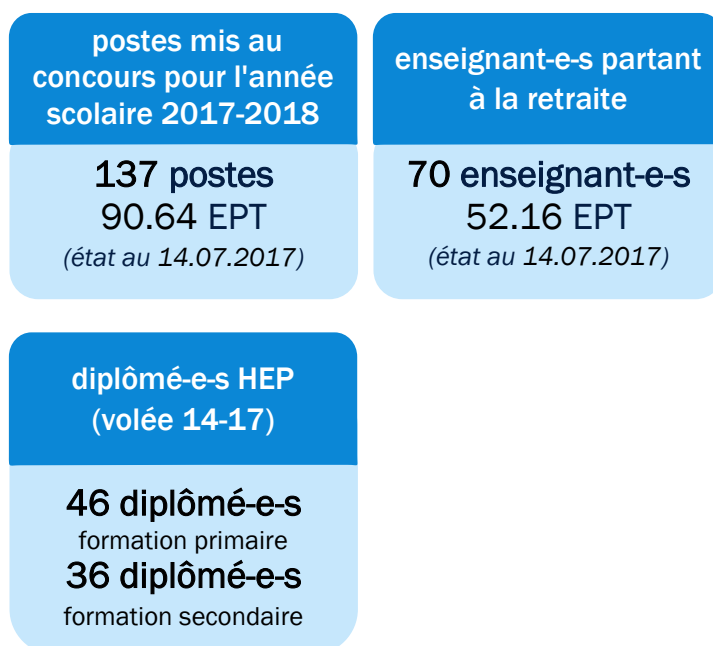
À la fin de l'année scolaire 2016-2017, 471 élèves se trouvaient dans cette situation à la fin de la 8^e année et 669 à la fin de la 9^e année. Le pourcentage des élèves pour qui l'avis des parents s'est révélé prépondérant oscille entre 11 et 25 % selon la discipline.

1.5 Enseignement spécialisé



*avec soutien pédagogique spécialisé (SPS)

1.6 Marché de l'emploi



D'autres indicateurs statistiques sont disponibles sur www.ne.ch/STAT. Ils ont pour but de fournir une appréciation objective et structurée du fonctionnement et des tendances du système scolaire neuchâtelois. Le Mémento statistique de l'école neuchâteloise synthétise les principaux chiffres de la scolarité obligatoire et postobligatoire. L'édition 2017/18 sera disponible en ligne en décembre 2017.

2 Projets de la scolarité obligatoire

2.1 Conditions de travail du corps enseignant

Les profondes mutations du système scolaire opérées ces dernières années dans le canton ont mis en lumière les conditions de travail parfois difficiles dans lesquelles œuvre le corps enseignant. Cette problématique a fait l'objet d'une enquête menée par le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnel-le-s des établissements scolaires (CAPPES) dans l'optique de proposer des solutions concrètes. Plusieurs d'entre elles seront déployées dès la rentrée d'août pour apporter des améliorations au niveau de la charge de travail, des conditions salariales et des ressources techniques, pédagogiques et humaines mises à disposition du corps enseignant pour ses activités.



Charge de travail

Certaines catégories du personnel enseignant verront leur horaire allégé. Ainsi, les enseignant-e-s de la 3^e à la 7^e année bénéficieront d'une décharge d'une période lorsqu'ils ou elles assurent la maîtrise d'une classe. Les décharges pour raison d'âge sont, quant à elles, étendues aux personnes engagées à temps partiel dès 50%. La décharge accordée va d'une à deux périodes en fonction de l'âge et du taux d'activité.

D'autre part, la réduction des tâches administratives fait l'objet d'un plan d'actions spécifique. Les différents partenaires de l'école – syndicats, directions, services et département – se réuniront au cours de l'année pour réaliser ensemble ces objectifs.



Conditions salariales

La suppression de la cotisation à la caisse de remplacement sera effective dès la rentrée et s'appliquera à l'ensemble du corps enseignant.

Le montant perçu habituellement à ce titre correspond à 0.5% du traitement AVS. La disparition de cette participation financière n'affectera en rien les remplacements qui continueront d'être assurés.

Initiée au début de l'année 2017, l'évaluation des fonctions se poursuit et devrait aboutir d'ici fin 2018.

Les enseignant-e-s d'éducation physique et sportive au bénéfice d'un Master verront prochainement leur traitement revalorisé selon des modalités actuellement en cours de validation auprès des différents partenaires.

Nouvelles ressources à disposition



De nouvelles ressources techniques, pédagogiques et humaines seront déployées cette année pour apporter un soutien aux enseignant-e-s dans la gestion de leur classe et dans leur enseignement. Ils sont détaillés dans les rubriques correspondantes de ce document.

2.2 Rénovation du cycle 3

11^e année

La rénovation du cycle 3 se poursuit et entre en vigueur pour les élèves de 11^e année. Comme en 10^e année, ces élèves suivront des cours à deux niveaux pour les disciplines principales – soit le français, les mathématiques, l'allemand, l'anglais et les sciences de la nature – et un enseignement commun dans les autres disciplines. Ce cursus est complété par une option, professionnelle ou académique, et par une discipline à choix.

DISCIPLINES À NIVEAUX 1 ET 2 ¹		
FRA · MAT · ALL · SCN · ANG		
DISCIPLINES COMMUNES	DISCIPLINES À OPTION	DISCIPLINES À CHOIX
AVI Arts visuels MUS Musique EPH Éducation physique EFA Économie familiale MCC Monde contemporain et citoyenneté	▶ OPTIONS PROFESSIONNELLES OCM Activités créatrices et manuelles ODE Dessin technique et artistique OEX Expression orale et corporelle OIG Informatique appliquée et gestion ▶ OPTIONS ACADÉMIQUES OLA Langues anciennes OLM Langues modernes (italien ou espagnol) OSE Sciences expérimentales OSH Sciences humaines	FRR Renforcement français MAR Renforcement mathématiques ANG Anglais

¹ Le système d'enseignement à niveaux valorise les élèves dans toutes leurs compétences. Le niveau 1 vise à acquérir des compétences de base et le niveau 2 des compétences plus approfondies.

Disciplines à option

Les options offrent un choix aux élèves en vue de leur entrée au postobligatoire, dans les filières de formation professionnelle, de culture générale ou de maturité gymnasiale.

Elles poursuivent deux objectifs :

- ▶ renforcer les compétences des élèves du cycle 3
- ▶ permettre la constitution de profils plus individualisés

Options professionnelles

Les options professionnelles visent à donner aux élèves les compétences nécessaires pour concevoir un projet, de la planification à

l'amélioration, en passant par l'organisation, la réalisation, et l'évaluation. Elles sont interdisciplinaires et peuvent être combinées entre elles. Elles se concrétisent dans un projet personnel qui intègre les perspectives individuelles et la projection dans une future formation. Le travail de l'élève est documenté dans un portfolio regroupant l'éventail des compétences renforcées et/ou acquises.

Options académiques

Les options académiques visent à développer chez l'élève des connaissances dans un domaine particulier (langues, sciences humaines, sciences expérimentales) ainsi qu'une démarche d'analyse. L'accent est mis sur le travail par projets et la restitution des résultats sous forme de rapports.

Disciplines à choix

Les disciplines à choix permettent aux élèves de poursuivre leur formation en anglais ou renforcer leurs compétences en français ou en mathématiques en abandonnant l'anglais, pour autant que cette discipline ne soit pas exigée dans la formation envisagée. Ce système permet aux élèves se destinant à une formation en Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et en Certificat fédéral de capacité (CFC) n'exigeant pas l'anglais d'atteindre un niveau suffisant dans ces disciplines au sortir de la scolarité obligatoire et de répondre aux attentes de leurs futurs choix professionnels.

Conditions d'admission au post-obligatoire

Les conditions d'accès aux différentes formations du postobligatoire ont été redéfinies en fonction des changements introduits au cycle 3.

- ▶ www.ne.ch/conditions-postobligatoire

La brochure destinée aux élèves et à leurs parents et détaillant les conditions complètes a été adaptée. Une 2^e édition est actuellement disponible en ligne.

- ▶ http://www.ne.ch/autorites/DEF/SFPO/formations/Documents/Flyer_ConditionsAccesS2.pdf

Une application permet aux élèves d'évaluer leur situation rapidement et en tout temps. Il leur suffit d'indiquer leurs moyennes et les niveaux suivis pour visualiser les formations qu'ils peuvent envisager après l'école obligatoire.

- ▶ <http://calculetteformations.ne.ch/>

Bilan des formations complémentaires

Au terme de l'année scolaire 2016-2017, les formations complémentaires mises en place pour l'introduction de l'enseignement à niveau au cycle 3 ont touché :

- ▶ environ 70 enseignant-e-s généralistes pour l'enseignement des disciplines au niveau 2 en 9^e et 10^e années, dont 38 pour un certificat d'études avancées (CAS) sur un total de 271 personnes concernées (212 EPT).
- ▶ 11 spécialistes en sciences pour la formation complémentaire proposée en mathématiques.

Ajustements prévus

L'expérience des deux premières années a permis de relever certains points qui méritent une attention particulière pour le bon fonctionnement du système à niveaux au cycle 3. Des actions ciblées et des démarches sont entreprises dès cette année dans les domaines suivants :



- ▶ Enseignement en classe hétérogène : une formation à la gestion de l'hétérogénéité a été mise sur pied en collaboration avec la HEP-BEJUNE pour permettre aux enseignant-e-s de mieux identifier les difficultés liées à cette problématique et de définir les stratégies pour une pédagogie différenciée adaptée aux besoins de chaque élève.

- ▶ Élèves en difficulté et décrochage scolaire : avec la disparition de la classe comme référence, un meilleur suivi de cette population d'élèves plus fragiles s'avère nécessaire. Un suivi spécifique est envisagé pour accompagner l'élève dans ses apprentissages et l'aider à construire son projet professionnel. Une analyse des pratiques des différents centres scolaires en la matière est actuellement en cours pour définir les modalités de cet encadrement.
- ▶ Coordination des pratiques dans les disciplines à niveaux : les possibilités de passage d'un niveau à l'autre impliquent une certaine uniformisation qui

nécessite une coordination à l'échelle des centres et du canton. Ce mandat, assuré actuellement par les chef-fe-s de file pour la phase initiale du projet, devrait être pérennisé à l'avenir.

Parallèlement, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) assure le suivi scientifique de l'implantation du nouveau système d'organisation du cycle 3 sur mandat du Département de l'éducation et de la famille (DEF).

- ▶ <http://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/pedagogie-scolaire/Pages/cycle3.aspx>
- ▶ www.rpn.ch/parentsC3

2.3 Évaluation

2.3.1 Évaluation des apprentissages

Cycle 1



Au cycle 1, un nouveau support est proposé aux enseignant-e-s pour familiariser les parents des élèves avec l'enseignement dispensé pendant les deux premières années d'école obligatoire. L'affiche *Activités et apprentissages* présente la structure du Plan d'études romand (PER), les apprentissages visés à l'école et des exemples concrets d'activités permettant de développer les compétences qui en découlent. Elle peut servir de base de discussion lors des entretiens d'évaluation prévus avec les parents et permettre à ces derniers de faire le lien entre programme et activités menées en classe.

Cycle 2

Le concept d'évaluation formative, déjà en vigueur au cycle 1, est étendu à la 7^e année dès août 2017 avec l'entrée en vigueur de *l'Arrêté concernant le cycle 2 et l'évaluation des apprentissages de l'élève en 5^e, 6^e et 7^e années.*

Comme pour le cycle 1, les nouvelles dispositions favorisent le repérage des connaissances et des compétences de l'élève et soutiennent l'enseignant-e dans l'adaptation de son enseignement aux besoins de chacun de ses élèves.

Arrêté définissant les modalités d'appréciation du travail des élèves et les critères de promotion dans l'année 7 de la scolarité obligatoire.

- ▶ <http://rsn.ne.ch/DATA/progr-am/books/rsne/pdf/410521.pdf>
- ▶ <https://portail.rpn.ch/parents/eco-fam/Pages/ec-ev.aspx>

2.3.2 Épreuves

Épreuves cantonales de référence (ER3-7)

Communes à l'ensemble du canton, les épreuves cantonales de référence concernent tous les élèves de 3^e à 7^e années. Elles mesurent l'acquisition des objectifs du programme en fin d'année scolaire et constituent un des éléments du processus de l'appréciation du travail des élèves. Le choix de la discipline et des objectifs sur lesquels porte l'épreuve est déterminé en fonction de l'utilité des informations que les épreuves peuvent apporter aux enseignant-e-s.

Neuchâtel est un canton précurseur en Suisse romande pour l'organisation d'épreuves cantonales informatisées. C'est en effet le seul canton romand à en proposer.

En 2016-2017, ce sont près de 9000 élèves qui ont passé des épreuves informatisées dans le canton, pour un total de plus de 50'000 résultats enregistrés.

- ▶ <https://portail.rpn.ch/parents/eco-fam/Pages/ec-ec.aspx>

Épreuves romandes communes (EpRoCom)

La commission intercantonale récemment constituée dans la perspective de futures épreuves romandes communes (COMEPRO), travaille en étroite collaboration avec l'IRDIP pour concrétiser la première étape de ce projet à l'horizon 2019 : la création d'une banque de données mettant à disposition des enseignant-e-s et des cantons des ressources leur permettant d'évaluer les compétences et connaissances de leurs élèves sur la base du PER.

Épreuves nationales (tests COFO)

Les épreuves nationales sont destinées à vérifier l'atteinte des compétences fondamentales définies par les standards nationaux établis par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Le canton de Neuchâtel participe aux enquêtes mises en place par la CDIP et déployées sur tous les cantons suisses depuis 2016. Celles-ci permettent d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs nationaux de formation, décrivant certaines compétences fondamentales que les élèves doivent acquérir durant leur scolarité obligatoire. Tous les cantons fournissent un échantillon cantonal représentatif.

Les résultats des deux premières enquêtes en mathématiques (11^e année), français et allemand (8^e année) seront publiés début juin 2018 dans le rapport consacré à l'éducation en Suisse par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). Ils donneront des indications sur la performance des systèmes éducatifs cantonaux dans ces disciplines.

- ▶ www.edk.ch/dyn/15419.php
- ▶ <http://www.cofo-suisse.ch/cofo/>

Épreuves internationales

Comme les autres membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et leurs partenaires, la Suisse participe tous les trois ans aux enquêtes menées dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Celles-ci mesurent les compétences des jeunes âgés de 15 ans en lecture, mathématiques et sciences. Le choix d'un thème principal pour chaque enquête permet d'examiner l'influence de facteurs externes sur les performances des élèves.

L'enquête 2018 aura pour thème principal la lecture. Les compétences mesurées dans ce domaine ont été en partie redéfinies : l'édition de cette année proposera notamment aux élèves des textes dynamiques sur support numérique. La Suisse a décidé de compléter le questionnaire destiné aux élèves par une série de questions sur l'accès et l'usage des nouvelles technologies.

Avec l'introduction des tests COFO, la Suisse a abandonné les échantillons cantonaux au profit d'un seul échantillon national : c'est à ce titre

que quelques centaines d'élèves neuchâtelois

participeront à l'enquête 2018.

2.4 Enseignement des langues

2.4.1 Français.21

Le canton de Neuchâtel s'est doté d'une stratégie pour les cinq années à venir dans le but de renforcer la cohérence de l'enseignement et de l'apprentissage du français tout au long de la scolarité obligatoire. Quatre types de compétences feront l'objet d'une attention toute particulière : lire et comprendre, inventer et écrire, explorer et s'approprier, et écouter et apprendre. À la rentrée d'août, les enseignant-e-s pourront compter sur de nouveaux outils pour travailler la lecture, la compréhension et l'écriture avec leurs élèves.

Lire et comprendre

Parmi les quatre lignes d'action définies pour répondre aux besoins relevés par le corps enseignant, la compréhension de la lecture reste l'objectif prioritaire.

Les outils introduits cette année pour les degrés 3 à 8 permettent d'aborder la question par les stratégies de lecture :

- ▶ La collection Lector Lectrix cherche à faire de l'élève un véritable acteur du processus de lecture en le munissant des stratégies qui permettent de construire le sens d'un texte;
- ▶ Des parcours de lectures basés sur des albums jeunesse viennent compléter l'offre et proposent à l'enseignant-e plusieurs scénarios pour explorer un texte par les stratégies de lecture.



Inventer et écrire

La production écrite est l'autre compétence ciblée cette année chez les élèves du cycle 2. Pour encourager les élèves à inventer et écrire, le jeu de cartes *Scribouillages* propose des situations concrètes et des consignes claires qui permettent de créer un texte en moins de 30 minutes. Ludique pour les élèves, cette approche permet d'automatiser le geste d'écriture.

- ▶ <http://blogs.rpn.ch/scribouillage>



Approche participative

Les parcours de lecture et *Scribouillages* sont des ressources pédagogiques développées par le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) pour répondre aux besoins spécifiques du corps enseignant neuchâtelois. Elles sont élaborées par des enseignant-e-s et expérimentées dans les classes avant d'être généralisées. Elles s'inscrivent dans une démarche de formation continue et proposent au corps enseignant de nouvelles approches pédagogiques faisant l'objet d'ateliers de formation et d'un suivi pédagogique et didactique spécifique.

2.4.2 PRIMA : expérience pilote d'enseignement de l'allemand par immersion précoce

Le projet PRIMA, déployé par le DEF depuis l'année scolaire 2011-2012, a pour objectif de dynamiser l'apprentissage de la langue allemande dès le début de la scolarité obligatoire. Les communes de Cornaux, Val-de-

Ruz, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel participent à cette expérience pilote.

Dans le cas d'un apprentissage de l'allemand par immersion précoce, les élèves s'imprègnent

progressivement de la nouvelle langue, qui est utilisée comme langue d'enseignement et donc comme véritable outil de communication, et non comme discipline scolaire.

Dans les classes PRIMA de 1e et 2e années, l'enseignement est en principe délivré par un duo d'enseignant-e-s, à raison de 50% en français et 50% en allemand. Dès la 3e année, c'est 15 à 30% du temps d'enseignement qui est délivré en allemand.

Adressé en premier lieu aux élèves de 1e et 2e années, le projet se poursuit et touchera dès août 2017, des élèves de la 1e à la 8e année, avec l'ouverture de deux classes de 8e année à Cornaux et Neuchâtel. Notons que les classes de l'école de Cornaux seront toutes bilingues aux cycles 1 et 2 dès la rentrée prochaine.

Au niveau cantonal, et pour la rentrée 2017-2018, 27 classes, soit environ 505 élèves et plus d'une quarantaine d'enseignant-e-s sont concerné-e-s. Les réflexions pour organiser la continuation de l'expérience au cycle 3 sont en cours.

Le département continue de suivre le concept en l'accompagnant d'un suivi scientifique.

- ▶ portail.rpn.ch/parents/eco-fam/Pages/ec-prima.aspx
- ▶ https://www.irdp.ch/data/secure/2257/document/2017_irdp_focus_PRIMAII.pdf

2.5 Enseignement de la musique

2.5.1 Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Nouveau modèle d'enseignement de la musique en préparation

Suite à un premier projet pilote, le CMNE poursuit sa réflexion avec ses partenaires dans le but de proposer un nouveau modèle d'enseignement musical à la rentrée 2018. Axé sur une vision collective et globale de la musique, il prévoit plusieurs modes : individuel, collectif, autonome, en groupe homogène ou hétérogène. Ce nouveau modèle vise en outre à garantir la qualité de l'enseignement dispensé au Conservatoire et son accessibilité à tous, dans la continuité des projets déjà entrepris dans ce sens (Musique & Handicap, rythmique seniors).

Concept "Musique & Handicap"

Un nouveau partenariat avec la Haute école des Arts de Berne (HKB) permettra d'offrir une formation certifiante (CAS) aux enseignant-e-s de musique dans le cadre du concept "Musique & Handicap". Son objectif est d'initier les professeur-e-s de musique à l'enseignement de leur discipline aux personnes en situation de handicap.

100^e du Conservatoire

Au mois de novembre, le CMNE fêtera les 10 ans du Conservatoire cantonal, les 90 ans de celui de Chaux-de-Fonds et les 100 ans de celui de Neuchâtel. Pour marquer l'événement, le CMNE propose aux autorités et à la population de partager sa passion pour la musique lors de trois rencontres. Les festivités débiteront avec une cérémonie d'ouverture retraçant en musique l'histoire de ces institutions et avec la création de Victor Cordero, professeur à la Haute école de musique (HEM), site de Neuchâtel. Un concert exceptionnel réunira ensuite les étudiants et professeurs du CMNE, les musiciens professionnels de la région et les chorales neuchâteloises sous la baguette du chef Ton Koopman. Enfin, un tour du canton soulignera la présence du CMNE sur l'ensemble du territoire cantonal. Une plaquette commémorative ainsi qu'un CD seront édités à cette occasion.

- ▶ www.cmne.ch

2.6 Enseignement spécialisé

Concept de l'enseignement spécialisé

Au niveau cantonal, de nombreuses démarches ont été entreprises pour définir des conditions-cadres et clarifier les rôles des personnes intervenant dans le domaine de l'enseignement spécialisé. Cet important travail de réforme fait l'objet d'un rapport qui sera soumis au Grand Conseil au printemps 2018.



Fiches thématiques

L'Office de l'enseignement spécialisé (OES) met à disposition des enseignant-e-s des fiches thématiques par types de trouble. Ces documents cherchent à en faciliter la compréhension et à favoriser leur reconnaissance comme handicap à part entière. Des mesures à mettre en œuvre en classe viennent compléter ces informations pour assurer un suivi plus personnalisé des élèves concernés.

Sont abordés par ce biais les déficiences auditives ou visuelles, la dyslexie, la dysphasie, les troubles du spectre autistique, le trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité et le haut potentiel intellectuel.

- ▶ <http://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/enseignement-specialise/Pages/accueil.aspx>



Stagiaires assistants socio-éducatifs (ASE)

Dans le cadre d'un partenariat entre l'École Pierre-Coullery (EPC) et le Service de l'enseignement obligatoire (SEO), une quarantaine d'étudiant-e-s en maturité professionnelle se préparant à la profession d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) fera sa rentrée des classes auprès des enseignant-e-s de 1^e et 2^e année du canton à titre de stagiaires. Au-delà de ces deux premières semaines, d'autres stages plus longs (11 à 15 semaines) sont prévus durant l'année scolaire pour les étudiant-e-s ASE se destinant à l'accompagnement de l'enfance.

La formule proposée a pour but d'apporter un soutien au corps enseignant dans la gestion de

la classe. L'obligation de fréquenter l'école dès l'âge de 4 ans entraîne en effet une augmentation des tâches éducatives pour les titulaires des classes concernées qui se retrouvent confrontés à l'autonomie limitée de certains enfants. Les possibilités de stage offertes au cycle 1 permettront aux étudiant-e-s ASE de développer des compétences spécifiques au contact d'enfants qu'ils côtoyaient habituellement dans les structures parascolaires.

Bien accueilli par les directions d'école, le projet répond aux besoins spécifiques du terrain et développe la collaboration verticale entre l'école obligatoire et le secondaire 2. Il s'inscrit aussi dans le cadre du soutien immédiat temporaire (SIT), ensemble de mesures visant à apporter une solution ponctuelle et concrète à des situations d'élèves en attente d'évaluation.

Soutien immédiat temporaire (SIT)



Le SIT vient compléter cette année les prestations du concept cantonal de pédagogie spécialisée. Cette mesure temporaire permet de répondre à des situations d'urgence et devrait toucher une douzaine d'élèves par année. Elle est destinée aux jeunes élèves qui auraient échappé à la détection précoce et aux élèves qui rejoignent l'école publique neuchâteloise et qui ont besoin de l'encadrement d'une tierce personne pour le bon déroulement de l'enseignement. Le SIT prévoit l'intervention d'auxiliaires de vie pour assister les enseignant-e-s dans l'accompagnement de ces élèves.

Unité ambulatoire de langage (UAL)



Le soutien pédagogique spécialisé aux élèves connaissant de graves troubles de l'élocution et du langage s'adresse aux élèves dysphasiques, diagnostiqués et intégrés dans les classes du canton. Celui-ci est assuré par les enseignant-e-s spécialisé-e-s de l'UAL du Centre régional d'apprentissages spécialisés (CERAS) et intervient au moment des premiers apprentissages scolaires, soit entre la 3^e et la 7^e année. La prise en charge permet de suivre l'élève de manière individuelle, mais aussi de

dispenser conseils et appui aux enseignant-e-s

concernées.

2.7 Promotion des outils numériques



Imprimantes 3D

Grâce à un partenariat avec #bepog et le Fablab de la Haute école ARC à Neuchâtel, les écoles disposeront d'imprimantes 3D pour la réalisation des projets personnels des élèves inscrits en options professionnelles (dessin technique ou artistique et ACM). Regroupant les cantons de l'arc jurassien autour de la promotion des métiers techniques auprès des jeunes, le projet #bepog finance le matériel. Le Fablab apporte quant à lui un soutien technique et propose des modules de formation aux enseignant-e-s pour les initier à la modélisation 3D.



Utilisation du matériel privé

L'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) envisage de nouvelles alternatives pour répondre aux demandes de matériel informatique supplémentaire. La première étape prévoit l'application du principe *Bring your own device*, « apportez votre propre appareil ». Deux projets pilote expérimentent cette année l'utilisation de matériel privé en classe (téléphone portable et tablette) aux cycles 2 et 3 en vue d'une intégration réfléchie de ces appareils dans les classes neuchâteloises.



Antennes WIFI mobiles

L'OISO met à disposition des enseignant-e-s des antennes WIFI mobiles à utiliser de manière ponctuelle dans le cadre des options professionnelles proposées aux élèves de 11^e année.

En l'absence d'études sur les effets à long terme des réseaux sans fils, le canton de Neuchâtel applique le principe de précaution. Ainsi, seuls les réseaux "utilisant comme support des câbles métalliques ou des fibres optiques sont autorisés dans les classes des écoles neuchâteloises" (*Arrêté concernant le déploiement du réseau pédagogique neuchâtelois dans les écoles*, RSN 410.246.1).

- ▶ <http://rsn.ne.ch/DATA/progr/am/books/20132/pdf/4102461.pdf>

iClasse

La plateforme iClasse permet aux enseignant-e-s du canton, dans le cadre de leurs cours, de sélectionner des ressources numériques – pages internet, vidéos, sons, images – et de les distribuer aux élèves des années 1 à 11. Chaque élève peut ainsi recourir aux ressources collectées par les enseignant-e-s à l'école, à son domicile ou dans tout autre lieu connecté. Cet outil facilite l'intégration des médias, images, technologies de l'information et de la communication (MITIC) dans les apprentissages classiques.

Depuis son lancement officiel à la rentrée 2016, l'utilisation de la plateforme s'intensifie et s'ouvre aux parents d'élèves. iClasse leur permet en effet de consulter les informations publiées par le corps enseignant à leur intention ou de créer des parcours personnels pour leurs enfants. Dès la rentrée, une vidéo spécialement destinée à ce groupe d'utilisateurs présentera l'ensemble des possibilités offertes par la plateforme.

- ▶ <http://www.rpn.ch/hosting/jahia/tous/Parents/iClassePub.mp4>

Plateforme iFolio

Une nouvelle plateforme nommée iFolio permettra aux élèves inscrits en options professionnelles de consulter le document d'évaluation de leur projet personnel en tout temps. De leur côté, les enseignant-e-s pourront consulter l'auto-évaluation de l'élève avant de remplir leur propre rapport d'évaluation.

Éducation aux médias

Depuis le printemps 2017, le réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) propose un nouveau moteur de recherche alternatif à ses utilisateurs tous les trois mois. Installés par défaut sur tous les postes RPN, les moteurs présentés offrent un service comparable à Google ou Bing en termes de recherche d'information sur Internet, tout en sensibilisant enseignant-e-s et élèves à la protection des données et à la dimension éthique de ces outils. À terme, la présentation de moteurs de recherche alternatifs devrait permettre à chacun-e d'exercer un regard critique dans le choix de son moteur de recherche préféré.

- ▶ <http://blogs.rpn.ch/oiso/moteurs-de-recherche-alternatifs/>

Campagne PrévenTIC

Menée depuis 2009, la campagne PrévenTIC, proposant des conférences de prévention et d'éthique autour de l'utilisation des MITIC, se poursuit cette année encore.

Ces conférences offrent un espace d'échanges et de discussions aux parents d'élèves. Elles encouragent une utilisation pratique et critique des MITIC, informent sur les risques, les droits et les devoirs ainsi que sur la responsabilité dans l'utilisation de ces technologies.

- ▶ blogs.rpn.ch/preventic

Enquête sur la jeunesse neuchâteloise : "Les jeunes neuchâtelois en 2017"

Au printemps 2017, Le DEF a conduit une enquête auprès des élèves de 11e année effectuant leur scolarité obligatoire dans le canton. Les résultats de cette étude visant à mesurer l'évolution de la victimisation, de la délinquance et de la consommation de substances psychoactives depuis 2010 seront publiés au printemps 2018.

3 Innovations pédagogiques

3.1 Nouveaux moyens d'enseignement

En parallèle au déploiement du plan d'études romand (PER), les moyens d'enseignement (MER) répondent aux objectifs établis dans celui-ci.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
FRANÇAIS	3	4	5 6	1 2 7	8 9	9 10	10 11	7 8		
ALLEMAND	9 10 11						5	6	7	8
ANGLAIS	9 10 11				7	8	9	10	11	
MUSIQUE						9 10 11				
MATHÉMATIQUES			9	1 2 10	11					1 2
SCIENCES DE LA NATURE				1 2		3 4 5	6 7	8 9	10	11
ÉDUCATION PHYSIQUE		1 2 3 4 5 6		7 8						
GÉOGRAPHIE				1 2	5	3 4 6		7 8 9	7 8 10	11
HISTOIRE				1 2		3 4 5 6		7 8 9	10	11

Indications de lecture : les chiffres mentionnés dans les plages colorées font référence aux années scolaires dans lesquelles sont introduits de nouveaux moyens d'enseignement.

Voici un aperçu des moyens d'enseignement romands (MER) qui seront introduits à la rentrée 2017-2018.

				Cycle	Année
Langues	Anglais	English in Mind 11	Les élèves découvrent la langue à travers des dialogues et textes illustrés. Différents types de textes (<i>magazine, interviews, songs, etc.</i>) présentent une utilisation authentique de la langue.	3	11
	Allemand	Junior 7	La collection privilégie une approche communicative et actionnelle, orientée vers l'exécution de tâches concrètes. Elle propose un abondant matériel sur divers supports pour faciliter la différenciation en classe.	2	7
Mathématiques et sciences de la nature	Sciences de la nature	SCN cycle 3	Composé de 28 séquences pour tout le Cycle 3, ce moyen d'enseignement couvre les phénomènes naturels et techniques, le corps humain et la diversité du vivant. Basées principalement sur la démarche scientifique, elles proviennent en grande partie d'une mutualisation intercantonale. Des compléments numériques à l'intention du corps enseignant sont disponibles sur la plateforme informatique ESPER : séquences pédagogiques, réservoir d'exercices, fiches de travail et de synthèse de l'élève, fiches de travail, corrigés, documents de classe, précisions scientifiques ou encore banque d'images.	3	10
Sciences humaines et sociales	Géographie	Géographie 7-8	Ce manuel appartient à la collection des MER de géographie pour le cycle 2. Cette collection permet de mettre en œuvre le questionnement et la démarche géographiques préconisés par le PER. Les quatre problématiques proposées par le PER à savoir : habiter, approvisionnement, échange et loisirs y sont étudiées à l'échelle de la Suisse.	2	7-8
		Géographie 10	Trois thématiques y sont abordées : les changements climatiques et les risques naturels en lien avec des phénomènes atmosphériques, le chemin d'un bien manufacturé, de sa production à sa consommation, et les migrations, leurs causes et leurs effets.	3	10
	Histoire	Histoire 10	Le moyen couvre la période historique allant de la Renaissance à 1914.	3	10

4 Dates à retenir 2017-2018

2017 Date Informations

septembre

TechÉcole	Septembre-juin	Le programme TechÉcole sensibilise les élèves du cycle 3 aux sciences et à la haute technologie lors d'ateliers et d'exercices pratiques. Animés par des professionnels bénévoles, ces ateliers scientifiques ont pour objectif d'encourager les carrières scientifiques chez les jeunes. ▶ http://techecole.ch/
------------------	----------------	--

novembre

Bataille des livres	Novembre - mai	Tout entière dédiée au plaisir de lire, la bataille des livres encourage la découverte par la lecture chez les élèves de 8 à 12 ans en leur proposant des activités autour d'une sélection de 30 livres adaptés à leur âge.
----------------------------	----------------	---

Journée Futur en tous genres	9 novembre	Depuis 2015, le canton de Neuchâtel a rallié le concept national "Futur en tous genres", mis en œuvre par les bureaux de l'égalité des cantons concernés par le projet. Les élèves de 9 ^e année – garçons et filles – sont invités à rejoindre un parent ou un proche de sexe opposé sur leur lieu de travail. Cette journée permet aux élèves de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir au choix d'une carrière professionnelle et à des perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue. Pour les élèves qui choisissent de rester en classe, des activités autour de l'égalité et du choix des métiers sont proposées. ▶ www.futurentousgenres.ch/fr/home/
-------------------------------------	------------	--

Fête du CMNE

		Pour fêter les 10 ans du Conservatoire cantonal, les 90 ans de celui de Chaux-de-Fonds et les 100 ans de celui de Neuchâtel, le CMNE convie la population à partager sa passion de la musique lors de trois événements.
	3 novembre	Cérémonie d'ouverture au Temple du Bas à Neuchâtel ponctuée d'intermèdes musicaux et par la création de Victor Cordero.
	5 novembre	Grand concert à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds réunissant les étudiants et professeurs du CMNE, les musiciens professionnels de la région et les chorales neuchâteloises sous la baguette du chef Ton Koopman. ▶ http://www.cmne.ch/enseignement/fete-du-cmne/
	11 novembre	Un bus emmènera les personnes intéressées à la rencontre des fanfares et formations musicales locales pour un tour du canton en musique.

Journée des droits de l'enfant	20 novembre	À l'occasion de la journée mondiale de l'enfance, la fondation éducation21 propose un choix de séquences didactiques pour aborder la question des droits de l'enfant. Les élèves des trois cycles sont appelés à y participer. ▶ http://www.education21.ch/fr/droitsenfant-2016
---------------------------------------	-------------	---

2017

Date	Informations
------	--------------

décembre

Cyberdéfi	5 décembre	Centré sur la recherche et le tri d'informations en ligne, le Cyberdéfi est un concours par classe qui propose des défis à relever en une journée, toutes disciplines confondues. Les élèves ont deux périodes pour résoudre les problèmes qui leur sont proposés et transmettre leurs solutions par Internet. Les résultats du concours sont publiés le même jour sur le site officiel. ▶ http://www.cyberdefi.ch
------------------	------------	---

2018

janvier

Journée de la Mémoire de l'Holocauste	27 janvier	Instaurée en 2004 par les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, la journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité invite les élèves à se souvenir de ces événements historiques et à mener une réflexion sur les droits de l'homme, la tolérance et le dialogue interculturel et interreligieux. ▶ https://www.educa.ch/fr/guides/journee-de-memoire-de-l-holocauste
--	------------	--

août

Conférence de presse rentrée scolaire 2018-2019	16 août	Conférence de presse rentrée scolaire 2018-2019
--	---------	---

NB : La prochaine édition de la semaine des médias aura lieu du 24 au 28 septembre 2018 et posera la question, "L'écrit, c'est fini ?".